

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de la commune de LE JUCH, réuni le 14 décembre 2015, dans la salle du Conseil, à 19 heures, sous la présidence de M. Patrick TANGUY, Maire.

Tous les membres étaient présents à l'exception de M. Sébastien CROCQ ; Daniel CANONICO, excusés

M. Nicolas FLOCH est nommé secrétaire de la séance.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 OCTOBRE 2015

Après la lecture du compte rendu de la séance du 20 octobre 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve celui-ci.

2 - CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'OGEC

Rapporteur : Marc RAHER

M. Marc RAHER, adjoint aux finances, rappelle aux membres du conseil municipal que le contrat d'association avec l'OGEC pour l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces est revu chaque année sur la base des nouveaux effectifs et sur la base de la moyenne départementale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques avec un effectif comparable.

La commission des finances, dans sa séance du 08 décembre 2015 a émis un avis favorable pour maintenir le coût par élève identique à celui de l'année 2015 soit 1 086,37€

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 3 621,23 € la participation mensuelle à compter du 01 janvier 2016, soit un montant annuel de 43 454,80 €, versée à l'organisme de gestion de l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces. Cette contribution sera versée mensuellement

3- TARIFS COMMUNAUX 2016

Rapporteur : Marc RAHER

M. Marc RAHER, Adjoint aux finances, présente à l'assemblée les nouveaux tarifs retenus par la commission des finances réunie le 08 décembre 2015 et applicables pour l'année 2016.

Après lecture des différents tarifs joints en annexe 1, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la grille des tarifs pour l'année 2016.

4 - REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2016

Rapporteur : Marc RAHER

La commission des finances propose de fixer la redevance assainissement comme suit :

Part fixe de l'abonnement : 66,00 €

Le prix du m3 d'eau à 0836 € identique à l'année 2015.

Personnes non raccordées au réseau : 25 m3/ par personne/par an

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de fixer comme suit les nouveaux tarifs pour l'assainissement collectif :

Part fixe de l'abonnement : 66,00 €

Prix du m3 d'eau : 0,836 €

Personnes non raccordées au réseau : 25 m3/ par personne/par an

5 - DOTATION DE COMPENSATION 2015 Douarnenez Communauté

Rapporteur : Marc RAHER

Par courrier en date du 13 octobre 2015, Douarnenez Communauté nous informe que le reversement de la dotation de compensation 2015 pour la commune de Le Juch s'élève à 48 473 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le reversement de compensation 2015 pour un montant de 48 473 €.

6 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2016 SALLE SOCIOCULTURELLE

Dans le cadre des travaux d'investissement sur la salle socioculturelle, qui doivent débiter en septembre 2016, la commune sollicite les différents partenaires pour nous permettre d'accompagner ce projet d'investissement estimé à 263 490 € hors taxe.

Le taux d'intervention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) se situe dans une fourchette de 20 à 50% du coût hors taxe de l'opération avec un plafonnement des aides publiques directes à 80 % du montant hors taxe de la dépense subventionnable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à solliciter la demande de subvention DETR pour l'année 2016 auprès des services de l'État pour la réalisation d'une extension de la salle polyvalente et une restructuration partielle de la salle socioculturelle

07- SIGNATURE DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA SALLE SOCIOCULTURELLE

Une consultation de maîtres d'œuvre a été lancée en application des articles 28 et 74-II du Code des marchés Publics.

Les prestations demandées portent sur une mission de maîtrise d'œuvre comprenant également l'Ordonnancement et Pilotage de Chantier en option.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, trois équipes de maîtres d'œuvre ont été retenues et invitées à remettre une proposition sur la base du programme de l'opération.

Lors de la séance du 21 novembre 2015, après examen des trois propositions retenues, la commission chargée du dossier a proposé de retenir l'offre du cabinet d'architecte Paul RUELLAND domicilié 1, Avenue du Braden - 29000 Quimper pour un montant d'honoraires de 15 165 € hors taxe compris en option, la mission OPC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et OPC relatif à la réhabilitation de la salle polyvalente (réalisation d'une extension de la salle polyvalente et une restructuration partielle) avec le cabinet Paul RUELLAND et ce, pour un montant de rémunération de 15 165€ H.T

8- AVENANT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La CAF du Finistère nous demande de valider par délibération la fiche projet nouveau développement relative à la formation BAFA sur le contrat enfance jeunesse pour les années 2015- 2017 qui facilitera et permettra à 4 jeunes, par année, du territoire de Le Juch, Kerlaz, Pouldergat et Poullan-sur-mer d'intégrer une formation BAFA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'avenant au contrat enfance jeunesse relatif à la formation du BAFA pour les années 2015-2017.

9-RAPPORT DES ADJOINTS

M. Yves TYMEN indique la programmation des travaux de voirie pour l'année 2016 avec la réfection de la partie basse de la route de la gare ainsi que la réfection de la chaussée chemin du stade pour les travaux d'investissement. Le SDEF, quant à lui, va procéder à l'effacement des réseaux et à la rénovation de l'éclairage public sur le « chemin du stade » et à l'effacement des réseaux sur la voie Hent Ar Veil en direction de Plogonnec.

Mme Isabelle KERVAREC fait le compte rendu de la commission scolaire qui s'est déroulé récemment à l'école et informe les conseillers des principales activités programmées pour cette année scolaire

Le projet de la salle socioculturelle a été présenté lors de la dernière commission animation aux représentants des diverses associations locales présentes.

Pour le CCAS, les colis de Noël seront distribués le samedi 09 janvier dans l'après-midi

10 -QUESTIONS DIVERSES

M. Patrick TANGUY informe que la présentation des vœux à la population aura lieu le Samedi 09 janvier 2016 à 11 heures 30 à la salle socioculturelle.

Concernant le marché du 3^{ème} jeudi du mois, il demande l'implication des membres du conseil municipal pour ranger tout le matériel mis à la disposition des exposants après la fin du marché (câbles électrique et les barrières)

M. Laurent JONCOUR demande l'installation de panneaux d'information aux entrées du bourg.

ANNEXE 1

TARIFS COMMUNAUX ANNEE 2016

Désignation	Proposition commission finances	Vote du conseil municipal
CONCESSION DANS LE CIMETIERE		
Simple pour 15 ans	70,00 €	70,00 €
Simple pour 30 ans	140,00 €	140,00 €
Double pour 15 ans	150,00 €	150,00 €
Double pour 30 ans	300,00 €	300,00 €
Case columbarium 15 ans	780,00 €	780,00 €
Case columbarium 30 ans	1 560,00 €	1 560,00 €
Cavurne 15 ans	625,00 €	625,00 €
Cavurne 30 ans	1 250,00 €	1 250,00 €
PRODUITS DIVERS		
Location du barnum	90,00 €	90,00 €
Mise à disposition remorque	40,00 € la rotation	40,00 € la rotation
Mise à disposition tables	4,00 € la table+2 bancs	4,00€ la table+2 bancs
Déballeurs occasionnels, Cirques et petits spectacles	35,00 €	35,00 €
Cartes postales - Particuliers	0,50 €	0,50 €
Cartes postales - Commerçants	0,30 €	0,30 €
Souricide Raticide - 500 gr	3,00 €	3,00 €
SALLE SOCIOCULTURELLE		
ACTIVITES ORDINAIRES		
Associations Locales - Cotisation annuelle	30,00 €	30,00 €
Associations communautaires 3 salles	80,00 €	80,00 €
Foyer et Accueil	45,00 €	45,00 €
Organisation professionnelle communautaire Trois salles	90,00 €	90,00 €
Organisation Professionnelle communautaire foyer et accueil	50,00 €	50,00 €
Particuliers de la commune	150,00 €	150,00 €

Trois salles		
Foyer et Accueil	90,00 €	90,00 €
Particuliers Extra-Communaux Trois salles	480,00 €	480,00 €
ACTIVITES PRODUISANT DES RECETTES		
Associations Locales-Coti. Forfaitaire/Location	45,00 €	45,00 €
Associations de la Communauté de Communes	145,00 €	145,00 €
ACTIVITES SPECIFIQUES		
Cours danse ou autres ponctuellement	100,00 €	100,00 €
Cours danse ou autres annuellement	900,00 €	900,00 €
Débat Public Electoral	110,00 €	110,00 €
Journée Dessin, Broderie...	32,00 €	32,00 €
PHOTOCOPIES		
Documents administratifs		
Copie de documents A4 (recto)	0.18 €	0.18 €
Disquette	1.83 €	1.83 €
Cédérom	2.75 €	2.75 €
Photocopie de documents simples		
A4 (recto) noir et blanc	0.20 €	0.20 €
A4 (recto verso) noir et blanc	0.40 €	0.40 €
A4 (recto) couleur	0.50 €	0.50 €
A4 (recto verso) couleur	1.00 €	1.00 €
A3 (recto) noir et blanc	0.40 €	0.40 €
A3 (recto verso) noir et blanc	0.80 €	0.80 €
A3 (recto) couleur	1,00 €	1,00 €
A3 (recto verso) couleur	2.00 €	2.00 €
Envoi de fax	1.00 €	1.00 €